

INTRODUCTION

La **Matrice de suivi des Déplacements** (DTM en anglais) a été lancée au Burundi par l'Organisation Internationale pour les Migrations pour suivre et évaluer efficacement de manière systématique les mouvements de population internes. Son objectif est de fournir des informations fiables sur la situation actuelle des personnes déplacées internes (PDI) et d'évaluer les principales tendances de déplacements et les besoins humanitaires afférents. La DTM identifie également le nombre de personnes déplacées internes ayant trouvé refuge dans des communautés d'accueil, leur localisation et leurs lieux d'origine ainsi que leur accès aux services de base et à des activités d'assistance et de protection.

La DTM est mise en œuvre dans les provinces de Makamba et Kirundo depuis septembre 2015, dans la province de Rutana depuis décembre 2015 et dans les provinces de Muyinga et Ruyigi depuis mars 2016. Le présent rapport contient les résultats de la collecte des informations effectuée par la Croix-Rouge du Burundi en partenariat avec l'OIM pendant le mois de mai 2016.



Photo 1: Formations des enquêteurs de la DTM – Province de Ruyigi – Mars 2016 – Crédit: OIM Burundi

FAITS SAILLANTS



41,423 PDI (8,758 ménages) identifiés par la DTM en mai 2016 dans les 5 provinces ciblées:

- **15,380 PDI** (3,076 ménages) dans la province de Makamba
- **395 PDI** (122 ménages) dans la province de Kirundo
- **7,143 PDI** (1,399 ménages) dans la province de Rutana
- **8,595 PDI** (2,141 ménages) dans la province de Muyinga
- **9,910 PDI** (2,020 ménages) dans la province de Ruyigi

METHODOLOGIE

La Matrice de Suivi des Déplacements est un système compréhensif de collecte des informations sur les personnes déplacées internes dans les provinces ciblées, établi par l'OIM, avec l'appui de la Croix-Rouge du Burundi et en concertation avec les différents secteurs humanitaires.

Ce système repose sur deux (2) types d'évaluations systématiques: les évaluations des tendances de déplacement dans les communes fournissent les principaux chiffres et tendances de déplacement au niveau des communes et les évaluations dans les collines abritant plus de 40 ménages déplacés/200 personnes déplacées renseignent sur les besoins humanitaires dans les collines qui accueillent le plus grand nombre de déplacés.

1. Profil de la population déplacée

LOCALISATION DES DEPLACES

Nombre de déplacés dans les communes (Mai 2016)		
MUYINGA	Ménages	Individus
Mwakiro	274	749
Muyinga	796	3,568
Buhinyuza	252	1,126
Giteranyi	566	2,516
Butihinda	12	28
Gashoho	78	234
Gasorwe	163	374
Sous-Total	2,141	8,595
RUYIGI	Ménages	Individus
Butaganzwa	2	3
Gisuru	392	2,320
Bweru	43	121
Nyabitsinda	696	3,405
Kinyinya	212	1,110
Ruyigi	597	2,795
Butezi	78	156
Sous-Total	2,020	9,910
RUTANA	Ménages	Individus
Rutana	332	1,623
Giharo	733	4,002
Musongati	3	16
Bukemba	81	386
Gitanga	135	644
Mpinga-Kayove	115	472
Sous-Total	1,399	7,143
MAKAMBA	Ménages	Individus
Nyanza-Lac	1,270	6,350
Kibago	646	3,230
Vugizo	170	850
Mabanda	380	1,900
Makamba	187	935
Kayogoro	423	2,115
Sous-Total	3,076	15,380
KIRUNDO	Ménages	Individus
Vumbi	63	189
Gitobe	1	3
Ntega	5	13
Kirundo	52	187
Busoni	1	3
Sous-Total	122	395
Total	8,758	41,423



Les délimitations, noms et dénominations utilisés sur cette carte ne reflètent pas la position officielle des Nations Unies.
Carte produite par : OCHA HAT Burundi Date de production : 24 juin 2016 Sources : IGEBU, OCHA, OIM, OpenStreetMap.

Carte 1: Provinces couvertes par la DTM (mai 2016)

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

(Source: enquêtes menées dans les zones de déplacement)



La population déplacée est composée à 46% d'hommes et à 54% de femmes.



30.5% des PDI sont âgés de moins de 5 ans alors que 29% des PDI ont entre 6 et 17 ans.



36% des personnes déplacées ont entre 18 et 59 ans.

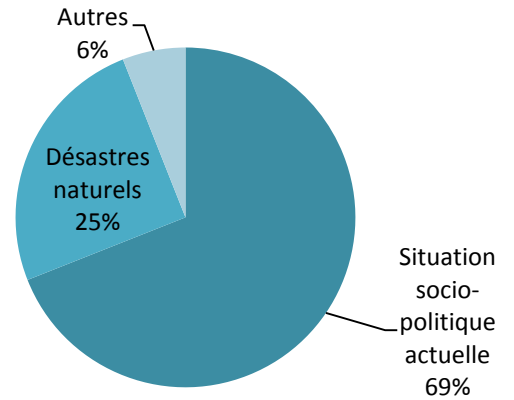


Les personnes de plus de 60 ans représentent 4.5% de la population déplacée.

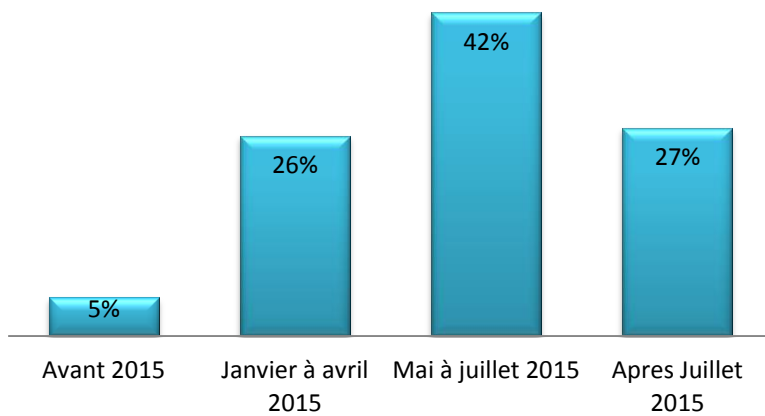
Tableau 1: Population totale des PDI par province

RAISONS DU DEPLACEMENT

La majorité des PDI identifiés en mai 2016 a été déplacée en raison de la situation socio-politique actuelle (69%). 25% des déplacés ont fui en raison de désastres naturels et 6% des déplacés ont quitté leurs provinces d'origine pour d'autres raisons.



Graphique 1 : Raisons du déplacement



Graphique 2 : Périodes de déplacement

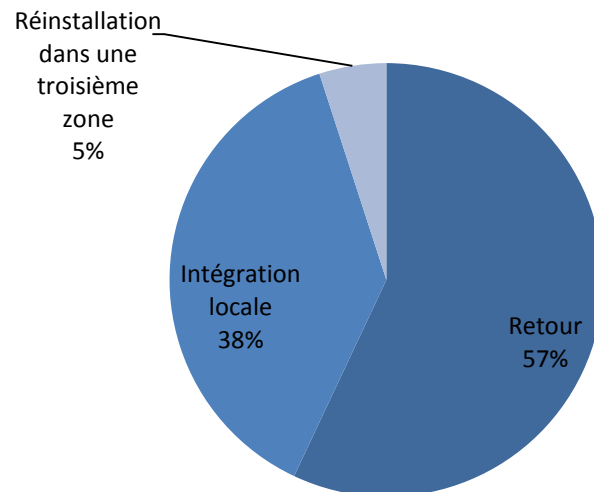
PERIODES DE DEPLACEMENT

Il ressort des évaluations que 5% des PDI sont déplacés depuis 2013, 26% ont été déplacés entre janvier et avril 2015, 42% entre mai et juillet 2015 et 27% après juillet 2015.

INTENTIONS DE RETOUR

(Source: enquêtes menées dans les zones de déplacement)

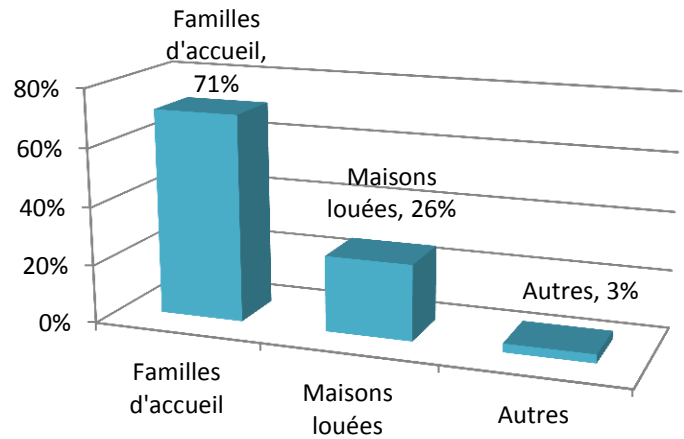
57% des PDI expriment le souhait majoritaire de rentrer, 38% souhaitent s'intégrer localement dans les communes où ils ont trouvé refuge et 5% souhaitent être réinstallés dans une troisième zone.



Graphique 3: Population des PDI désagrégée par solution durable majoritaire préférée

TYPE D'HEBERGEMENT PRINCIPAL

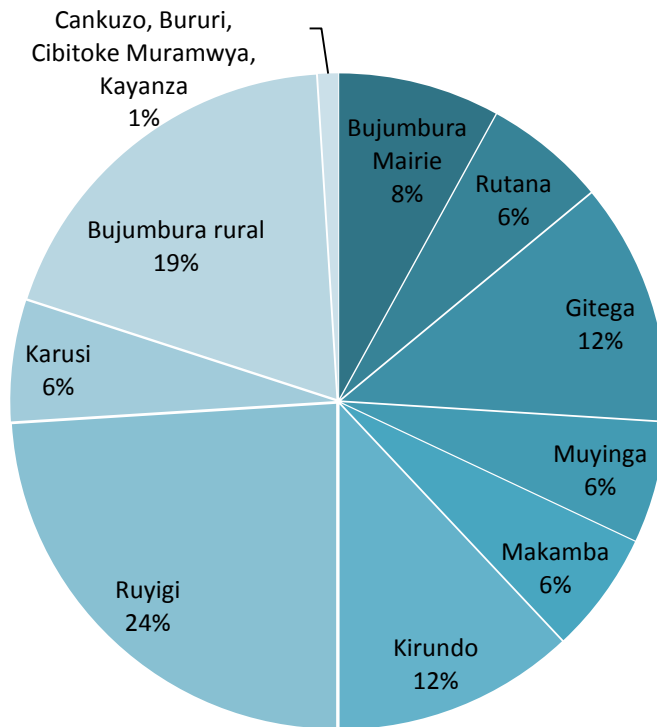
La plupart des déplacés internes identifiés durant les évaluations vivent dans des familles d'accueil (71%). Les autres PDI ont trouvé refuge dans des maisons louées (26%) et 3% des déplacés ont trouvé une solution alternative.



Graphique 4 : Population des PDI désagrégée par type d'hébergement

ORIGINE DE LA POPULATION DEPLACEE

Le graphique ci-dessous présente les provinces d'origine des déplacés qui ont trouvé refuge dans les cinq provinces de Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Makamba et Rutana, par groupe majoritaire. Les enquêtes révèlent que 24% des PDI proviennent de la province de Ruyigi, 19% de la province de Bujumbura Rural, 12% respectivement des provinces de Kirundo et Gitega, 8% de la province de Bujumbura Mairie, 6% respectivement des provinces de Karusi, Rutana, Muyinga et Makamba, et 1% des provinces de Cankuzo, Bururi, Cibitoke, Muramwya et Kayanza cumulativement.



Graphique 5 : Provinces d'origine des PDI ayant trouvé refuge dans les 5 provinces enquêtées 4

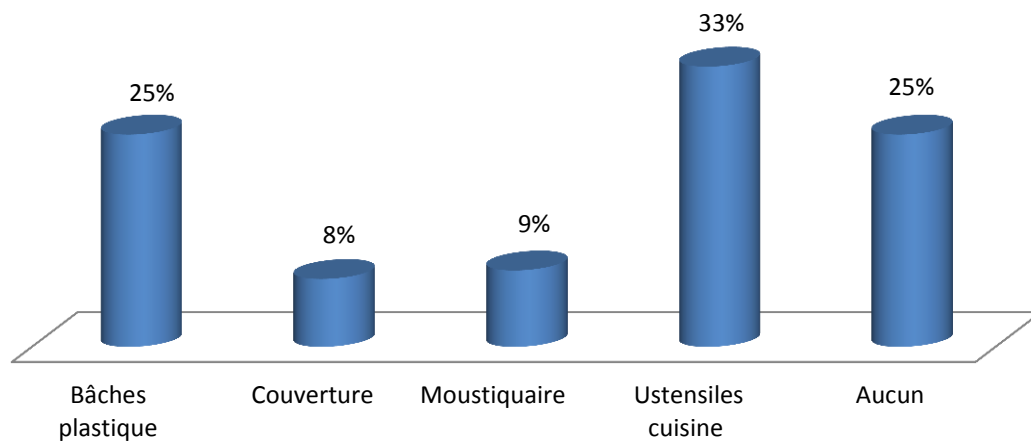
2. EVALUATION DES BESOINS HUMANITAIRES

En vertu de la méthodologie de la DTM, les besoins humanitaires ont été évalués à l'aide du questionnaire de profils des zones de déplacement dans les collines abritant plus de 200 déplacés dans les provinces de Ruyigi, Muyinga, Rutana et Makamba (21 collines dans la province de Ruyigi, 20 collines dans la province de Muyinga, 18 collines dans la province de Rutana et 43 collines dans la province de Makamba). Parmi l'analyse des besoins humanitaires, ce qui suit ressort dans les différents secteurs:



ABRIS ET ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (NON-FOOD ITEMS – NFI EN ANGLAIS)

Les PDI expriment le besoin d'articles de première nécessité, parmi lesquels des bâches (25%), des couvertures (8%), des moustiquaires (9%), des ustensiles de cuisine (33%) et 25% estiment ne pas avoir besoin d'articles non-alimentaires.

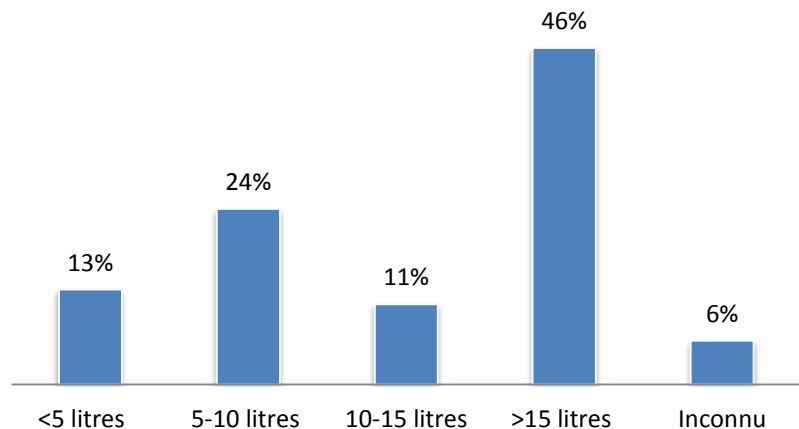


Graphique 6 : Articles non-alimentaires nécessaires aux PDI



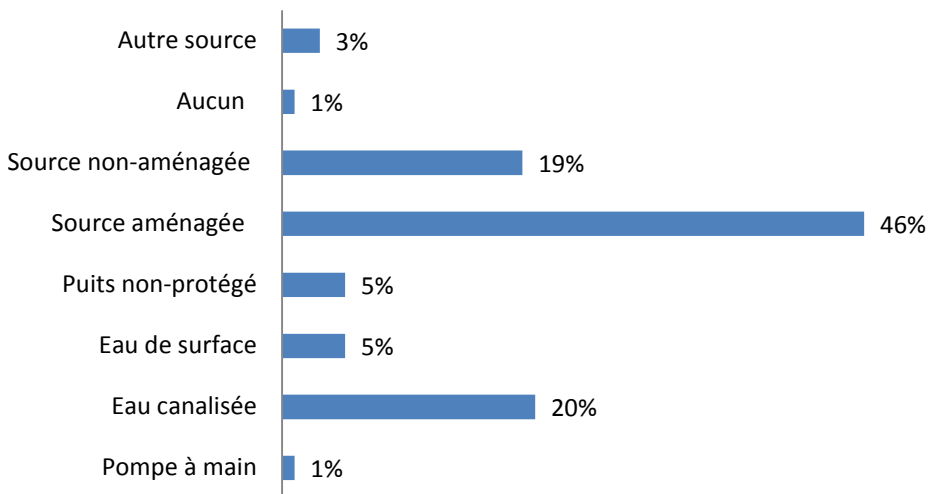
EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE (WASH)

Dans 13% des collines, les PDI ont accès à moins de 5 litres d'eau par jour et par personne, dans 24% des collines entre 5 et 10 litres, dans 11% des collines entre 10 et 15 litres et dans 46% des collines, ils ont accès à plus de 15 litres.

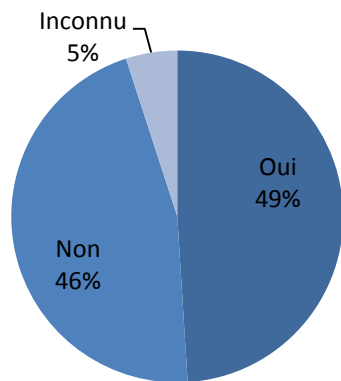


Graphique 7 : Quantité d'eau disponible par jour par personne

Parmi les sources d'eau accessibles aux personnes déplacées, on trouve les sources aménagées (46%), l'eau canalisée (20%), les sources non-aménagées (19%), les puits non-protégés et les eaux de surface (5%), d'autres types de sources (3%) et des pompes à main (1%). Dans 1% des cas, aucune source n'est disponible.



Graphique 8 : Principale source d'eau accessible aux PDI



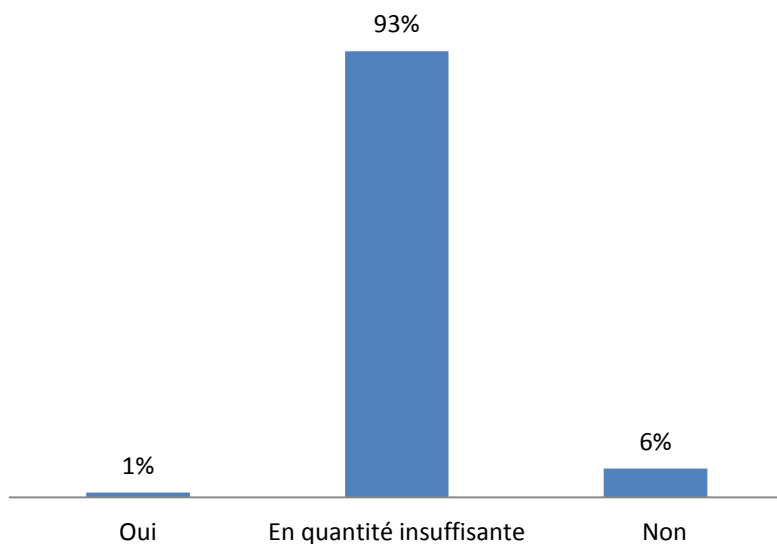
Dans 49% des collines, les PDI ont accès à des latrines, et dans 46%, ils n'y ont pas accès.

Graphique 9 : Existence de latrines accessibles aux PDI



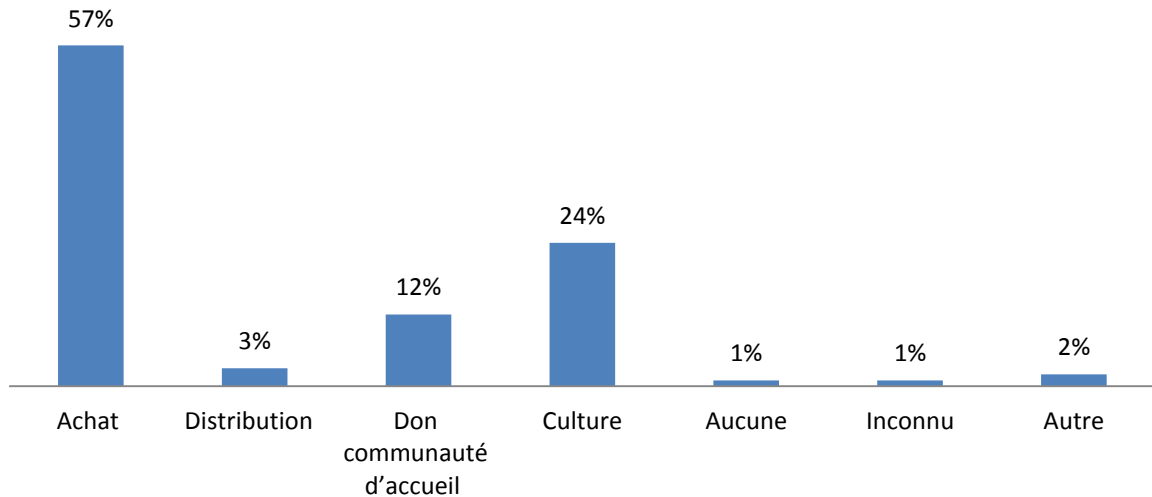
SECURITE ALIMENTAIRE

En ce qui concerne l'accès aux vivres, il apparaît que 1% des PDI ont accès à de la nourriture en quantité suffisante, 93% en quantité insuffisante et 6% n'y ont pas accès.



Graphique 10 : Accès des PDI à la nourriture

Les personnes déplacées obtiennent de la nourriture de différentes manières, telles que l'achat (57%), les cultures (24%), des dons de la communauté d'accueil (12%), à travers des distributions (3%), d'autres manières (2%) et dans 1% des cas, il n'y a pas de source de nourriture disponible.

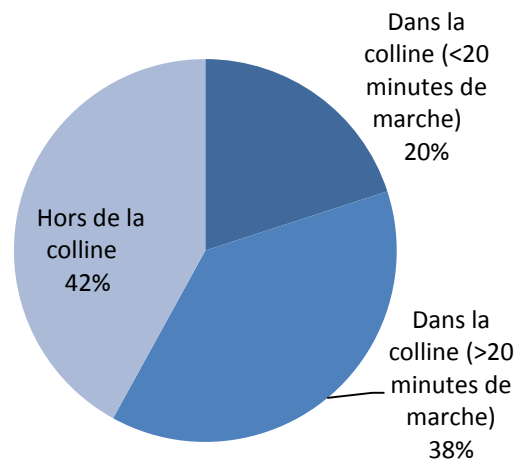


Graphique 11: Sources d'obtention des vivres par les PDI

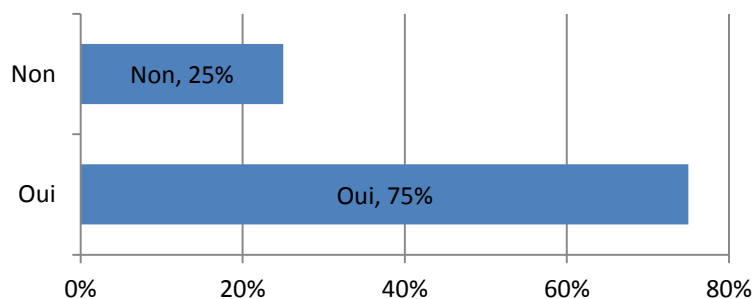


SANTÉ

Dans les collines évaluées, 20% des centres de santé se trouvent à moins de 20 minutes de marche dans la colline, 38% se trouvent à plus de 20 minutes de marche dans la colline et 42% se trouvent hors de la colline.



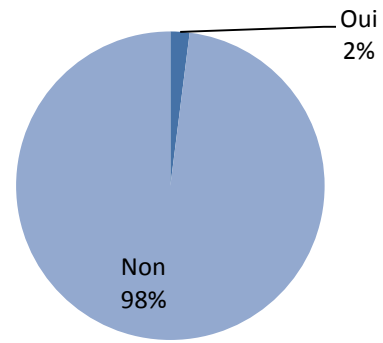
Graphique 12: Accès des PDI à des structures de santé



Dans 75% des collines où vivent les déplacés, il existe des services de santé reproductive et sexuelle contre 25% des collines où il n'y en aurait pas.

Graphique 13 : Existence de soins de santé sexuelle et reproductive

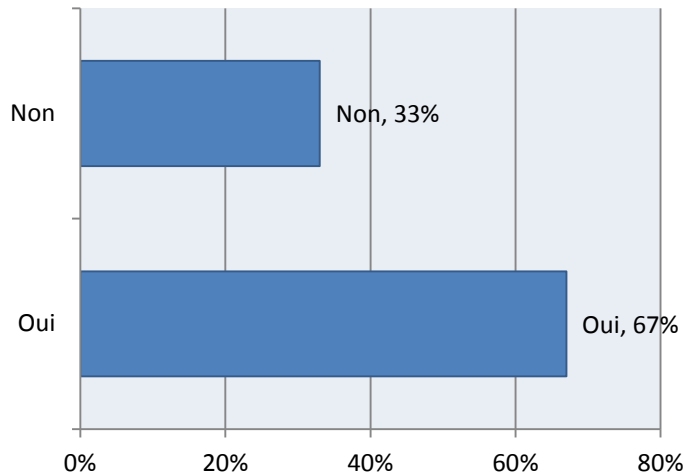
Il apparait que 98% des personnes déplacées n'ont pas les moyens financiers d'acheter des médicaments contre 2% qui ont les moyens financiers.



Graphique 14 : Moyens financiers des PDI pour acheter des médicaments



EDUCATION



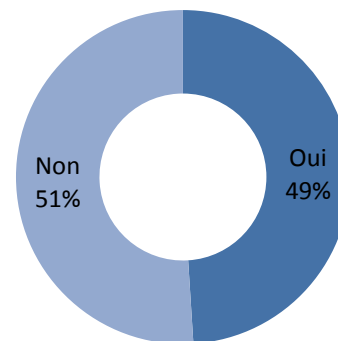
Les enquêtes de la DTM révèlent que dans 33% des collines, les enfants déplacés n'ont pas accès à l'école alors que dans 67%, ils y ont accès.

Graphique 15 : Accès des enfants déplacés à l'école

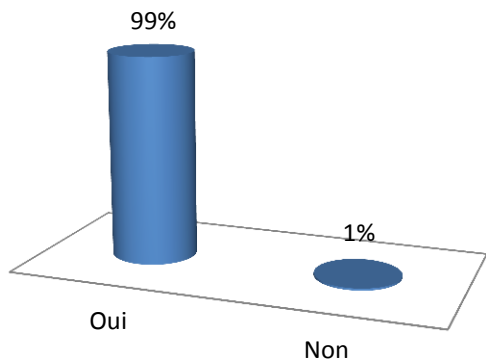


PROTECTION

Il apparait que dans 49% des collines ou les déplacés ont trouvé refuge, il existe un mécanisme de protection de l'enfance alors qu'il n'y en a pas dans 51% des collines.



Graphique 16 : Existence d'un mécanisme de protection de l'enfance dans les collines abritant des déplacés



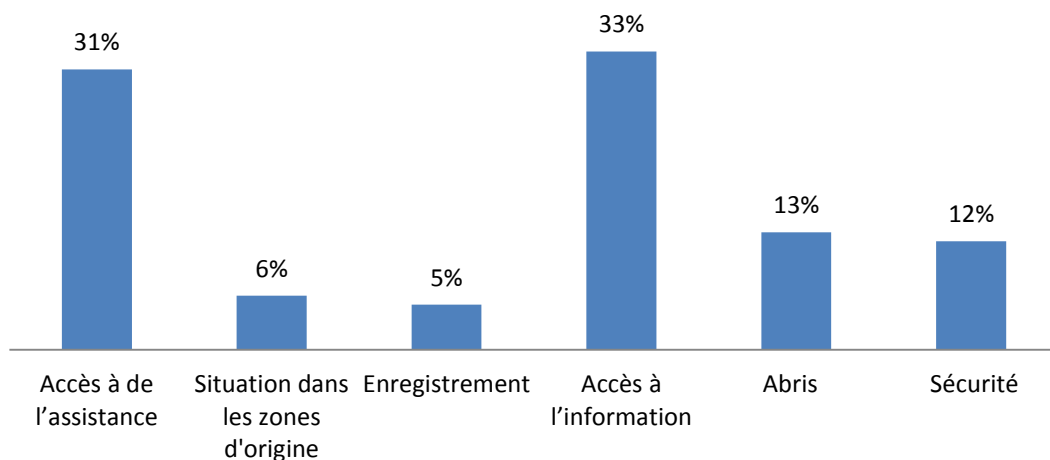
Dans 99% des collines, la sécurité des PDI est assurée contre 1% où elle ne le serait pas.

Graphique 17 : Sécurité dans les collines où les PDI ont trouvé refuge



COMMUNICATION

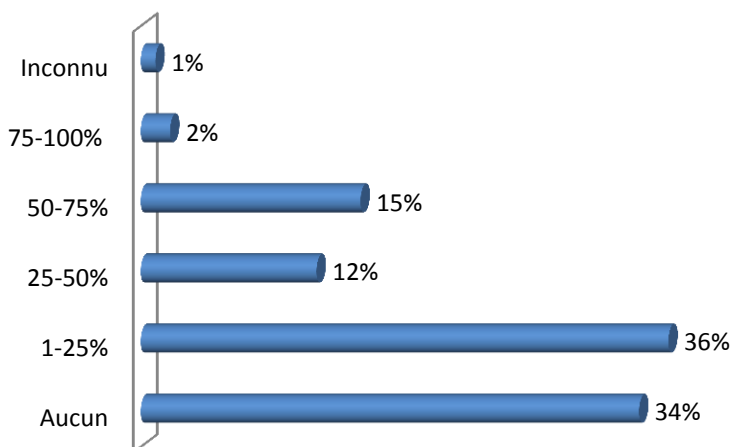
En termes de sujets sur lesquels les PDI souhaitent avoir des informations, les sujets suivants ressortent : accès à l'information sur la situation (33%), accès à l'assistance (31%), abris (13%), sécurité (12%), situation dans les zones d'origine (6%) et enregistrement (5%).



Graphique 18 : Sujets sur lesquels les PDI souhaitent avoir des informations



MOYENS DE SUBSISTANCE



Dans 34% des collines les PDI n'ont accès à aucun moyen de subsistance. Dans 36% des collines, moins de 25% des PDI ont accès à des moyens de subsistance. Dans 12% des collines, entre 25 et 50% des déplacés ont accès à des moyens de subsistance, dans 15% des collines entre 50 et 75% des déplacés y ont accès et dans 2% des collines, plus de 75% des déplacés ont accès à des moyens de subsistance.

Graphique 19 : % d'accès des PDI à des activités génératrices de revenus

CONCLUSION

Les efforts de collecte des informations sur les personnes déplacées internes en partenariat avec la Croix rouge se poursuivent. Les activités de la DTM ont été lancées en mai 2016 dans la province de Cibitoke et en juin 2016 dans la province de Rumonge. Les prochains résultats de la DTM paraîtront en juillet 2016 et le prochain rapport de la DTM en août 2016.

CONTACT

Oriane BATAILLE, OIM Burundi, obataille@iom.int, Tel: +257 72 00 17 48/ 75 40 02 24

Facebook: International Organization for Migration – Burundi

Twitter: @IOM_Burundi

La DTM est financée avec le généreux soutien du Fonds central d'Intervention d'Urgence des Nations Unies (CERF en anglais), du Programme Alimentaire Mondial et de l'*Office of U.S. Foreign Disaster Assistance* d'USAID.



United Nations
CERF | Central
Emergency
Response
Fund

